



# ZOOM : LES REFORMES EN COURS DANS LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

## Contexte

Les politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement évoluent régulièrement visant à faciliter l'insertion des personnes en fragilité sociale, à l'appui de dispositifs que les professionnels qui les accompagnent doivent s'approprier et partager.

## Objectifs / Compétences visées

- Connaître les enjeux et évolutions actuelles sur le champ de la LCE
- Identifier les points de vigilance et les leviers qu'elles offrent
- Comprendre les impacts des réformes sur les établissements et services, les professionnels et les personnes accompagnées

## Contenu

- **Chiffres clés du mal logement et composition du parc hébergement-logement**
  - Les derniers chiffres parus
- **Comprendre l'approche "Logement D'abord"**
  - L'approche Logement d'Abord
  - Sa traduction en France
- **Les évolutions attendues du secteur**
  - Transformation du parc
  - La réforme de la tarification
  - Passage en CPOM

**JE M'INSCRIS**

### Date(s) & Lieu(x)

25 & 26 mars 2025 - 14h00-17h00 puis 09h00-12h00 en **classe virtuelle** INTRA (sur site) - Nous consulter

### Durée

1 j. - 6 heures - 2 modules de 3h00

### Tarif(s)

220 € - Adhérent  
395 € - Non-adhérent  
INTRA - sur devis

### Public

Tout salarié intervenant dans le champ de la LCE Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

### Pré-requis

Aucun

### Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants  
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

### Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

### Intervenant.e

Nolwenn RIVIERE, conseillère technique Lutte contre les exclusions, petite enfance et protection de l'enfance à l'URIOPSS OCCITANIE.

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

